



# communiqué

N°:  
No.: 11

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
LE 27 JANVIER 1983

COMMUNIQUÉ CONJOINT DU COMITÉ MIXTE  
DE COOPÉRATION CANADA-COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,  
BRUXELLES, 27 JANVIER 1983

---

L'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et M. Wilhelm Haferkamp, vice-président de la Commission des Communautés Européennes chargé des relations extérieures, ont présidé aujourd'hui la 5ème session du Comité mixte de coopération CE/Canada.

Le Comité de coopération a été créé il y a sept ans, en vertu de l'Accord-cadre de coopération économique et commerciale. M. MacEachen, en sa qualité de secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, signa en 1976 l'Accord-cadre au nom du Canada. Lord Soames et le président en exercice du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, M. van der Stoel, le signèrent au nom de la Communauté Européenne.

Le Comité mixte de coopération est destiné à promouvoir et à assurer le suivi des différentes activités de coopération économique et commerciale entre le Canada et la Communauté. Il se réunit au niveau ministériel, alternativement à Ottawa et à Bruxelles. Dans le contexte de la récession économique mondiale et de la stagnation des échanges internationaux, la coopération constitue un important moyen de coordonner le développement économique et de stimuler les échanges bilatéraux. Le vice-premier ministre et le vice-président sont tombés d'accord sur le fait que l'Accord-cadre, ainsi que le Comité mixte de coopération et les sous-comités créés pour le mettre en oeuvre, constituent un véhicule privilégié pour intensifier le commerce et la coopération CE/Canada.

Au cours de la réunion d'aujourd'hui, les deux délégations ont passé en revue les activités de coopération industrielle et scientifique accomplies depuis la dernière réunion de juillet 1981, et ont approuvé les rapports ci-joints. Les secteurs concernés par ces activités comprennent les métaux et minéraux (amiante, charbon, fer et acier, métaux non-ferreux), les produits forestiers, l'uranium, l'utilisation rationnelle de l'énergie, les transports urbains, la science et technologie et l'environnement.